

Rapport sur les blessures aux Territoires du Nord-Ouest de 2000 à 2009

Septembre 2015



Résumé

Si l'on veut éviter les blessures, il importe de connaître le type et la fréquence des incidents qui les causent. Le rapport sur les blessures vise à appuyer la prise de décisions fondée sur des données probantes à l'échelle communautaire afin de concevoir et de mettre en place des programmes de prévention des blessures efficaces.

Le présent rapport traite principalement des données sur les blessures provenant des hospitalisations et des décès signalés entre 2000 et 2009. Il s'agit du deuxième rapport consolidant 10 années de données sur les blessures aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Il porte surtout sur les cinq principales causes de décès et d'hospitalisation attribuables à des blessures. En raison du nombre de blessures signalées annuellement par la population relativement petite des TNO (estimée à environ 40 000 habitants), il fallait recueillir plusieurs années de données sur les blessures pour garantir la validité statistique de l'analyse.

Points saillants du rapport pour la période décennale de 2000 à 2009

Les blessures représentent l'une des plus graves préoccupations de santé publique aux TNO. Il s'agit de la principale cause de décès chez les personnes âgées de 1 à 44 ans et de la deuxième cause d'hospitalisation.

Tandis que bien des personnes croient que les blessures sont le résultat du hasard, les recherches démontrent qu'elles sont prévisibles et qu'elles peuvent être évitées. Il importe donc de comprendre la nature des blessures afin de diminuer les risques pour les Ténos et d'encourager la prise de décisions sûres et saines.

Suicides, tentatives de suicide ou blessures auto-infligées, et violence ou blessures infligées délibérément

Aux TNO de 2000 à 2009

- Les principales causes d'hospitalisation et de décès résultant de blessures étaient le suicide, l'empoisonnement accidentel, la noyade, les chutes, la violence ou les blessures auto infligées ou infligées délibérément, les accidents de circulation impliquant des véhicules à moteur, ainsi que les accidents de transport terrestre en dehors de la circulation.
 - 308 personnes sont décédées des suites de leurs blessures.
 - Le suicide et les blessures associées à de la violence ont représenté plus du tiers des décès résultant de blessures.
 - 4 822 personnes ont été hospitalisées pour des blessures.
 - Les chutes ont été la principale cause des hospitalisations résultant de blessures.
-
- Au total, 33 % des décès et 31 % des hospitalisations sont attribuables aux suicides, aux tentatives de suicide ou aux blessures auto-infligées, et à la violence ou aux blessures infligées délibérément.
 - Le suicide s'est révélé la principale cause de décès résultant de blessures, tandis que la violence et les blessures infligées délibérément ont représenté la première cause des hospitalisations résultant de blessures.
 - Il y a eu 83 suicides et 648 tentatives de suicide.
 - Quatre-vingt-deux pour cent (82 %) des suicides ont été commis par des hommes, tandis que soixante-neuf pour cent (69 %) des tentatives de suicide menant à une hospitalisation ont été

commises par des femmes.

- Les taux de suicide ont fluctué au fil des ans, mais on note une tendance à la baisse depuis 2000.

Blessures causées par un empoisonnement accidentel

- Les blessures causées par un empoisonnement accidentel ont représenté la deuxième cause de décès résultant de blessures et la cinquième cause d'hospitalisation résultant de blessures.
- Les empoisonnements accidentels ont causé 35 décès et 229 hospitalisations.
- L'alcool a entraîné 63 % des décès liés à un empoisonnement.
- Les médicaments ont entraîné 52 % des hospitalisations liées à un empoisonnement.

Blessures associées à un accident de circulation impliquant des véhicules à moteur, à un accident de transport terrestre en dehors de la circulation ou à un accident impliquant des véhicules hors route en dehors de la circulation

- Les blessures causées par un accident de circulation impliquant des véhicules à moteur ont représenté la troisième cause de décès résultant de blessures, avec 32 décès survenus sur une voie publique.
- Les blessures causées par un accident de transport terrestre en dehors de la circulation et les blessures impliquant des véhicules hors route en dehors de la circulation surviennent dans un lieu autre que les voies publiques. On a rapporté 335 blessures causées par un accident de transport terrestre en dehors de la circulation entraînant une admission à l'hôpital, et 228 (68 %) de ces admissions sont attribuables à l'utilisation d'une motoneige ou d'un véhicule tout-terrain.

Noyade

- La noyade a représenté la quatrième cause de décès, avec 30 noyades signalées entre 2000 et 2009.
- Les décès résultant de la noyade sont survenus en nombre égal dans tous les groupes d'âge.
- Les hommes ont représenté 90 % de tous les décès associés à une noyade.

Chutes

- Les chutes ont été la cinquième cause de décès, mais la principale cause d'admission à l'hôpital à la suite de blessures.
- Des hospitalisations liées à une chute ont été rapportées dans tous les groupes d'âge, contrairement aux décès résultant d'une chute, qui sont survenus seulement chez les personnes de plus de 40 ans.
- La majorité des personnes hospitalisées à la suite d'une chute avaient glissé ou trébuché, à proportion égale pour les deux (36 %).

Conclusion

Tous les résidents des TNO sont à risque de se blesser, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur lieu de résidence. Bien que les tendances générales montrent que les taux de décès et d'hospitalisation résultant de blessures ont diminué au cours de la période de 20 ans (de 1990 à 2009), les blessures demeurent la principale cause de décès chez les personnes âgées de 1 à 44 ans.

Les blessures ne sont pas que des « accidents ». Elles sont prévisibles et peuvent être évitées. L'éducation du public, l'élaboration de politiques et la création de lois ont permis de réduire le nombre de blessures. C'est en continuant de travailler en collaboration avec les résidents des TNO, les gouvernements, les organisations autochtones et les organismes communautaires que nous réussirons à améliorer la santé et la sécurité de tous.